

— *Regards sur* **SAINT-JEAN**

La gazette au fil des saisons

St Jean
Maurienne

PRINTEMPS - ÉTÉ
2024



Place à la fête !

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA PLACE DE LA CATHEDRALE



A partir des années 1920, la municipalité conduite par son maire Henri Falcoz (1912-1935) entame d'importantes transformations urbaines. L'ancienne cité doit s'ouvrir sur les nouveaux axes de développement et principalement sur la gare. Dans ce programme, la Place de la cathédrale occupe une place centrale. La maison Perret, qui joint le palais épiscopal à l'espace de la cathédrale, est détruite et permet l'ouverture de la place au nord. Un monument aux morts de la Grande Guerre est érigé au sommet de la nouvelle avenue de la gare (avenue H. Falcoz) et une salle des fêtes

(actuel théâtre Gérard Philipe) est construite en réponse au refus de l'aménagement de l'église Notre-Dame comme telle. Enfin, un terrain de sport est aménagé dans les anciens vergers de l'Evêché (place du Forum) Cet espace requalifié, utilisable pour les fêtes et manifestations, doit rétablir des relations entre les différents édifices de la place, les espaces commerciaux sous les portiques et le futur Forum Saint-Antoine. Il doit également prolonger le passage Saint-Ayrald et son espace vert reliant ainsi le centre-ville au collège et aux écoles.

Sommaire

03

À travers les yeux
du Maire

04

Panoramique

06 - 07

Gros plan

Environnement

Cadre de vie

08

Coup d'oeil

Travaux

09

Zoom sur

Emmanuel Salomon

10

Point de vue

Parole aux élus

11

Grand angle

Agenda

Edito



À travers les yeux
du Maire

Chères Saint-Jeannaises,
chers Saint-Jeannais,

Alors que la météo pluvieuse laisse place à un temps plus radieux, nous travaillons activement afin que la magie de l'été opère !

En effet, l'année 2024 est celle de la concrétisation de nos projets, à commencer par l'espace central de notre Ville, la Place de la Cathédrale. C'est donc tout naturellement que nous allons retrouver nos lieux favoris qui donnent à Saint-Jean-de-Maurienne un cachet si particulier : l'esplanade de la Cathédrale et sa fontaine d'eau, le parc Clos Carloz et ses jeux nouvellement installés, le Jardin de l'Europe.

La forte mobilisation de nos services et des associations va nous permettre de passer un très bel été à Saint-Jean-de-Maurienne. Je tiens à remercier nos agents municipaux et les bénévoles qui, au quotidien et plus que jamais donnent de leur temps et de leur énergie. L'engagement de ces passionnés est noble et essentiel à notre Commune.

Grâce à eux nous allons pouvoir vous proposer le traditionnel feu du 13 juillet sur le Quai Jules Poncet,

l'incontournable fête du pain le 1^{er} août prochain sur l'esplanade de la Cathédrale sous une version inédite. Ce même lieu va accueillir les 80 ans de la Libération de notre Ville et des communes limitrophes le 02 septembre 2024.

Cet été doit être, pour nous, l'assurance de renforcer nos liens. Il doit être la promesse d'un tourisme plus doux, au contact d'une nature renforcée et préservée.

La Municipalité garde le cap pour la qualité de vie de tous les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais. Avec un programme d'investissement ambitieux et mesuré nous œuvrons selon deux axes majeurs :

- La préservation et la mise en valeur de notre patrimoine bâti et des espaces publics qui nous entourent.
- Le renforcement de la coopération transfrontalière avec nos amis italiens.

C'est dans ce cadre que la Ville accueille le 03 juillet le départ de la 5^{ème} étape du Tour de France, qui arrive d'Italie. La Grande Boucle mettra ainsi en valeur nos atouts locaux, à commencer par le Musée

Opinel, lieu de départ des coureurs qui remonteront la Rue de la Cathédrale nouvellement rénovée, et traverseront l'hyper-centre par les rues de la République et de la Libération. Ce départ est aussi concomitant avec les structures cyclables que nous mettons en œuvre. En effet, ce sont d'ores-et-déjà 3 500 mètres de voies vertes qui ont vu le jour. D'autres équipements et voies douces sont prévues avant la fin du mandat. Cette politique volontariste de développement de la pratique cyclable sous toutes ses formes s'est traduite par l'obtention d'un nouveau Label : « Ville à Vélo du Tour de France ».

Le Tour de France, sous un format inédit en raison des Jeux Olympiques, lancera donc les festivités d'été. J'espère vous retrouver, toutes et tous, à cet événement festif et populaire qui sera suivi par le festival « Charoc » les 05 et 06 juillet 2024.

*Bel été à Toutes et Tous
Prenez soin de Vous*

Philippe ROLLET

Panoramique



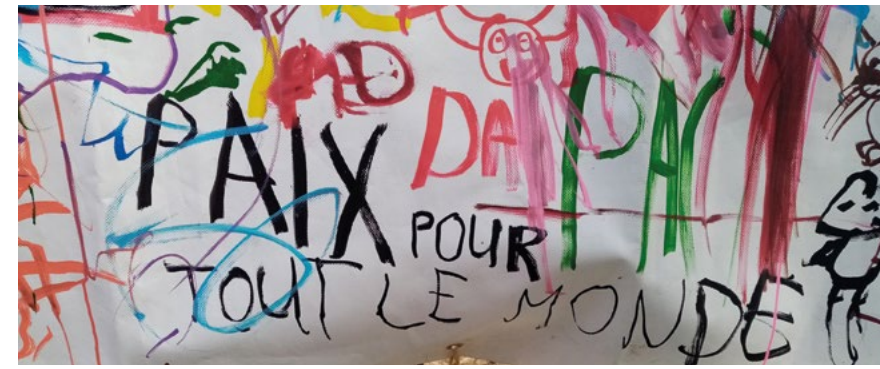
Découverte des institutions par des lycéens



Fête des voisins 2024



Fête des voisins 2024



Fresque des enfants de la Bastille



Chasse aux oeufs



Concours des villes et villages fleuris



Accueil de Madame la Sous-Préfète Karima Hunault



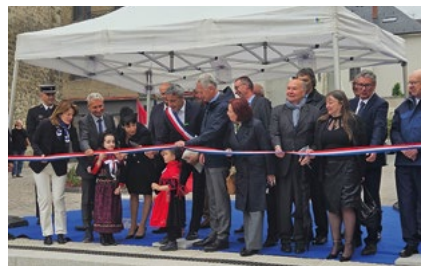
Fête des voisins 2024



Accueil du nouveau centre de la Croix-Rouge



Le Complexe de la Fougère
Théâtre Gérard Philippe



Inauguration de la Place de la Cathédrale



Le printemps des cimetières



Big Twelve basket 3x3



Concert Te Teum
©Pierre Dompnier



Exposition dans le cadre des Arts en Ville



Saint-Patrick - mars 2024



Dévoilement de la plaque en reconnaissance des donateurs d'organes



Cérémonie de remise des cartes electorales



Portes ouvertes du Lycée Paul Hérault



Couscous pour tous



J-100 du Tour de France



Rencontre des aînés de l'EHPAD



Visite à la doyenne Madame Raymond



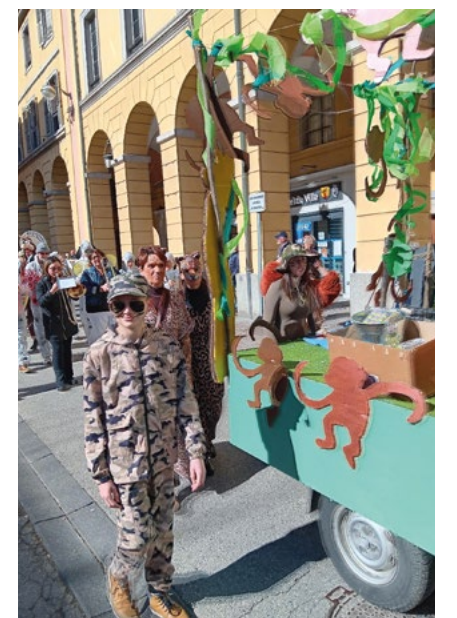
Accueil du Premier Ministre Gabriel Attal



Voeux à la résidence Bonne Nouvelle



J-100 du Tour de France



Carnaval

VOIES DOUCES

La Commune s'est engagée dans la réalisation d'aménagements de voies douces, aux normes des pistes cyclables, pour favoriser une mobilité apaisée et sécurisée entre les quartiers. Le maillage de la Ville en voies dédiées comporte plusieurs itinéraires, complémentaires à la véloroute « Via Maurienne », à mettre en œuvre d'ici 2026. 1500 m sont d'ores et déjà réalisés : Quai de l'Arvan, barreau RD 906 qui continue vers la gare par les rues Louis Sibué et la Bastille.

Actuellement, des travaux sont en cours entre le pont Désogus et le parking de La Combe ; il s'agit d'une voie de circulation, dite « Combe Amont », qui proposera un accès tranquillisé à la zone de loisirs. Puis, dès cet été, le tronçon de la rue de la Libération se concrétisera pour rendre plus sûre cette entrée de Saint-Jean-de-Maurienne.

Parfois, les procédures administratives sont plus longues. C'est ainsi que nous avons lancé une déclaration d'utilité publique pour rendre possible la construction de deux autres itinéraires : « Combe Aval » pour atteindre la zone de loisirs via le camping et « Entrée Nord » entre la carrière Apprin et le gymnase Pierre Rey.

Intégrés dans un schéma global, ces itinéraires répondent à des enjeux de transport du quotidien, pour le travail ou les loisirs et à des enjeux de santé et d'environnement, en changeant la pratique de déplacement de chacun.



BIODÉCHETS



Les biodéchets (fruits, légumes, restes de repas...) représentent 30% du contenu de nos poubelles. Ces déchets, constitués principalement d'eau, sont aujourd'hui incinérés par Savoie Déchets. La loi anti-gaspillage instaure l'obligation du tri à la source de ces déchets biodégradables depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le SIRTOM qui gère la collecte et le traitement des ordures ménagères propose aux particuliers des solutions pour extraire les biodéchets des poubelles. Il met à disposition gratuitement :

- Des composteurs individuels destinés aux particuliers vivant en maison
- Des composteurs partagés au pied des immeubles, gérés par les habitants

A terme, le SIRTOM pourra installer des bacs spécifiques près des points d'apport volontaire, pour une collecte séparée.

N'hésitez pas à prendre contact avec le SIRTOM pour vous procurer des bacs de compostage.

PARTENARIAT RÉGUL'MATOUS



Les chats sont des animaux domestiques dont il est nécessaire de s'occuper. Malheureusement, de trop nombreux animaux sont livrés à eux-mêmes et prolifèrent dans la Commune. Afin de limiter la surpopulation des chats errants, l'association Régul'Matous capture et vérifie la bonne santé des animaux avant de les stériliser ou de les castrer.

La Ville a accepté de participer à la dernière opération menée par l'association dans le secteur du Forum, en finançant la stérilisation de 10 chats.

Régul'Matous est une association reconnue d'intérêt général, n'hésitez pas à soutenir ses actions qui contribuent au bien-être animal.

CROTTE ALORS ! A LA CONQUÊTE DES TROTTOIRS PROPRES !

La majorité des propriétaires de chiens veille à ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes.

Malheureusement, l'incivilité de certains nous oblige à marcher les yeux rivés au sol cela est INACCEPTABLE en terme d'hygiène et de santé publique ! De plus cela envoie une image très négative de notre Ville.

Malgré les efforts faits par la municipalité qui met GRATUITEMENT à disposition des canisacs et des espaces destinés à recevoir les déjections de leurs animaux, le constat est plus que navrant.

Un chien s'éduque, un maître se responsabilise.

Avec humour, la municipalité conseille à ces maîtres défaillants qui laissent leur compagnon uriner et croter partout des gestes simples.

Sans humour la municipalité ne manquera pas d'appliquer une amende forfaitaire de 135 euros à tous les contrevenants.



Petit tuto de gymnastique pour rester en forme toute l'année

A vos marques ! Prêts ? Ramassez !

- RESPIREZ** en gardant votre dos bien droit
- PRENEZ** un sac
- INCLINEZ** lentement votre buste
- RAMASSEZ** la crotte de votre chien
- DEPOSEZ** dans une poubelle .

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

**En cas de manquement à la règle
une amende forfaitaire de
135 euros**



Coup d'oeil sur les Travaux

ECOLE ELÉMENTAIRE DES CHAUDANNES

Chantier sur l'Étanchéité
et l'isolation



Après 3 ans d'un parcours à obstacles, rencontrés lors des préparations, le chantier d'étanchéité et d'isolation prend forme et peut enfin démarrer.

Nous avons travaillé pas à pas. En 2021, nous avons établi un diagnostic de présence d'amiante dans les enduits. Dès 2022, nous avons effectué le désamiantage.

En 2023, le dysfonctionnement des chaufferies dû à leur vieillissement nous imposait de les remplacer. Le budget est devenu alors plus important : de 250 000 euros à 1 200 000 euros.

Ce chantier s'annonce très complexe avec la présence de 9 entreprises qui devront cohabiter, et ce, dans un planning très serré de 8 semaines, pendant les vacances scolaires d'été juillet/août.

Nous espérons la restitution des locaux prévue pour la pré-rentrée autour du 29 août.

LE CHANTIER DE LA PLACE DE LA CATHÉDRALE

Le chantier dans le rétro



Le chantier s'est déroulé en deux phases principales scindées en trois lots :

- Un premier lot, « Terrassements/VRD » réalisé par l'entreprise SOCO-Truchet
- Un second lot « Bordures/Enrobés » et « mobilier » a été effectué par l'entreprise NGE/SIORAT/LM CREATION.
- Le troisième lot est « réseaux électriques BT/Eclairage » par Bouygues Energies Service

Le chantier a démarré le 06 juin 2023. Il a vocation à aménager un espace de vie avec en partie haute une place entourée de végétation (plusieurs essences d'arbres et de plans de végétation variée), des assises et à rendre un espace aux piétons.

La première phase a consisté à reprendre l'ensemble des revêtements, enlever les enrobés et les bordures, refaire un fond de forme pour accueillir les futurs aménagements (pavés en porphyre pour les circulations piétonnes, dalles de Granit sur la Place, bordures) et des réseaux secs et humides (eau et électricité). Un caniveau a été posé

en périphérie de la Place afin de recevoir des équipements électriques et permettre d'éventuelles évolutions sur ce site.

Cette phase a également permis d'intégrer le mobilier en béton pour les assises.

Très dégradées au niveau de la Cathédrale, les dalles de l'ancienne traversée circulée ont été remplacées. Certaines dalles centrales ont été également renouvelées.

Cette phase a aussi été le moment où nous avons dû faire le choix des matériaux et des pierres, le relèvement de la pente et la pose des dalles en granit.



Zoom sur

Rencontre avec Emmanuel Salomon



Dans quelles circonstances avez-vous appris votre maladie ?

Suite à un accident qui nécessitait une opération chirurgicale, l'anesthésiste demande que je consulte un cardiologue qui me diagnostique une myocardiopathie.

Je n'avais aucun symptôme, je faisais du ski, de la montagne, en tant que chef de corps des pompiers du centre de secours de Valmeinier j'avais des consultations médicales régulières. Rien ne laissait prévoir cette maladie diagnostiquée par hasard en 1987. Un traitement médicamenteux est mis en place tout allait pour le mieux. Un jour en revenant de vacances j'ai fait fort j'ai doublé la gendarmerie sur une ligne continue, Suite à l'arrestation je fais un malaise cardiaque. Lorsque je suis revenu à moi j'ai refusé d'aller à l'hôpital ; je me sentais bien, j'ai repris une vie normale.

Malheureusement huit jours après je refaisais un arrêt cardiaque. Mon cœur après une pause redémarre sans aucune intervention extérieure. Je consulte mon médecin et suite à divers examens médicaux le cardiologue diagnostique un ralentissement cardiaque qui

nécessite en septembre 1989 la pose d'un stimulateur. Je n'étais pas en très grande forme je faisais souvent des malaises.

En juin 1990 lors d'un pique-nique familial d'un coup je me sentis mal, je transpirais beaucoup, je transpirais, je transpirais, j'étais très mal.

Mon médecin me fait hospitaliser en urgence à Chambéry où l'on me pose un défibrillateur. C'est à ce moment-là que la possibilité d'une transplantation cardiaque est évoquée.

A 23h00, je fais un premier arrêt cardiaque. C'était un arrêt court ; mon cœur repartit tout seul. Le lendemain à 13h00, je refais un arrêt cardiaque, ils m'ont réanimé avec les plaques et tout ...

Pour le médecin de garde il n'y a plus rien à faire, c'est fini. Ma vie ne tient plus qu'à un fil ...

Après un été difficile et plusieurs stages à l'hôpital, la décision est prise : je suis inscrit en urgence sur la liste d'attente de transplantation.

Je reçois un nouveau cœur le 11 Janvier 1991.



Quel a été votre réaction lors de l'annonce de la transplantation ?

Pour moi, j'étais perdu. Je ne disais rien à ma famille d'autant que ma sœur âgée de 34 ans est décédée suite à un problème cardiaque.

Avez-vous eu des informations sur le donneur ou la donneuse ?

J'aurais aimé remercier la famille mais le protocole l'interdit.

Comment s'est passé l'après-greffe ?

L'opération s'est bien passée. La suite fut plus compliquée. Lors d'un repas, je fais une fausse route qui a pour conséquence un arrêt cardio-respiratoire, suivi d'une tétraplégie. Après deux mois de rééducation je retrouve petit à petit toutes mes fonctions. Les médecins estiment que je suis un miraculé. « J'ai un traitement à vie mais je vis quasiment normalement ».

« J'estime que j'ai eu beaucoup de chance. Je pense souvent à mon donneur et à sa famille, à tout le corps médical et au soutien des miens et de mes amis ».

Pour + d'informations :
www.greffesplus.fr



QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE PASSER À NOS LECTEURS ?

Que l'on soit donneur ou pas il faut en parler de son vivant à ses proches. Il faut donner ses organes.

Un donneur peut sauver sept personnes. Pour ma part, c'est un cadeau merveilleux que j'ai reçu, sans mon donneur je n'aurais jamais fêté mes 66 ans. J'ai vécu plus longtemps avec mon cœur greffé qu'avec mon cœur d'origine.

Saint-Jean Réunis pour l'Avenir

Le travail engagé sur les dossiers depuis le début du mandat porte ses fruits et nous voyons les réalisations se concrétiser progressivement. Le projet phare de rénovation de la Place de la Cathédrale arrive à la fin. La place sera inaugurée à la fin du mois de mai. Ce nouvel espace offrira un large parvis piétonnier que les Saint-Jeannais s'approprient déjà ! En parallèle, les derniers aménagements de l'église Notre Dame sont en cours et nous pourrions bientôt profiter de cet écrin magique pour organiser expositions, conférences et autres manifestations culturelles.

Le maillage de la ville en voies vertes a commencé ; après le quai de l'Arvan, la Combe Amont est en cours de réalisation et permettra d'atteindre depuis le cimetière Beausoleil la zone de loisirs en toute sécurité.

Pour les enfants, nous avons installé de nouveaux jeux au Clos Carloz et un tout nouveau city stade a vu le jour à Rochemore. Nous avons l'ambition de développer les actions dans les quartiers en dédiant un demi-poste à ce sujet.

L'enjeu de la transition énergétique est un objectif fort. Les diagnostics énergétiques des bâtiments publics orientent les travaux de rénovation, comme par exemple, ceux de l'école élémentaire des Chaudannes qui bénéficiera d'une réhabilitation complète d'ici cet été.

Nous continuerons à mener des opérations qui font entrer la ville dans la modernité et qui contribuent à améliorer le cadre de vie des Saint-Jeannais.

Philippe Rollet ; Jean-Paul Margueron ; Nathalie Varnier ; Alain Moreau ; Josiane Vigier ; Jean-Marc Dufrenoy ; Françoise Costa ; Daniel Da Costa ; Pascale Oustry ; Gisèle Duverney-Prêt ; Patrick Obitz ; Frédérique Roulet ; Jean-Marc Salomon ; Marie-Paule Grange ; Dominique Jacot ; Christian Fraissard ; Eric Faujour ; Fabien Damasceno-Sobral ; Félícia Azzariti ; Nadine Cecille ; Chiraze Mzati ; Jessica Vachet ; Thomas Chambrelin.

Vivre Ensemble, Saint-Jean

Une ville en travaux ! Grues et échafaudages de partout en ville en plus de ceux liées au Lyon-Turin occasionnant déviations et rues bloquées, la place de la cathédrale enfin terminée qui donne un bon coup de neuf nécessaire à notre centre-ville, trop cher disent certains ! Trop long disent d'autres ! Mais avec 75 % de subventions d'ici la municipalité nous trouvons le rendu plutôt satisfaisant avec plus d'espaces aux piétons et à la végétation. Nous voici aux portes de l'été avec de nombreuses manifestations à venir : Tour de France, Festival Charoc cette année sur 2 soirs, profitons de ces événements pour sortir et faire vivre nos commerces et notre ville.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Mario Mangano ; Clarisse Spagnol.

Rassemblement pour Saint-Jean

Lors du dernier conseil municipal, une controverse a éclaté autour de l'association Tétras Libre, qui soigne gratuitement les animaux sauvages, dont des espèces menacées. Association intervenue 107 fois sur la commune en 2022, et en 2023, la mairie a refusé une demande de subvention malgré leurs difficultés financières.

Le maire a critiqué et minimisé leur action, niant le nombre d'animaux soignés et indiquant qu'il s'agissait seulement de quelques oiseaux et hérissons.

Son comportement interroge profondément sur sa volonté de protéger notre biodiversité et met en lumière une gestion municipale qui pourrait mieux faire face aux enjeux environnementaux.

Marie Dauchy ; Caroline Arnoud.

Grand angle

JUIN

Vendredi 21 Juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
à partir de 18h00
Place de la Cathédrale
et chez les commerçants

Samedi 22 Juin

**FÊTE DE LA SAINT-JEAN
CONCERT DE LA LYRE
MAURIENNAISE**
à partir de 21h00
Place de la Cathédrale

Du 21 au 24 Juin

FÊTE FORAINE
Place du Champ de Foire

LUNDI P(ART)ENTHÈSE

Lundi 08 Juillet

KINDRED
18h00
Cour intérieure de l'Ancien Evêché

Lundi 15 Juillet :

POP'HAARPE
18h00
Cour intérieure de l'Ancien Evêché

Lundi 22 Juillet

**PIANO À 4 MAINS BOGDAN
BITICA ET SABRINA GASPART**
18h00 - Auditorium Bozon,
Centre Louis Armand

Lundi 29 Juillet

GUSHI
18h00 - Parvis du Théâtre

Lundi 05 Août

LO & BEN
18h00
Cour intérieure de l'Ancien Evêché

Lundi 12 Août

SHIRLEY VEY
18h00
Cour intérieure de l'Ancien Evêché

Lundi 19 Août

TRIO KÉCHALIS
18h00
Cour intérieure de l'Ancien Evêché

MARDI LOISIRS

Mardi 09 Juillet

TIR À L'ARC / KIDS DANCE
de 14h30 à 17h00
Jardin de l'Europe

Mardi 16 Juillet

BLIND TEST / KIDS DANCE
de 15h30 à 17h30
Médiathèque (sur inscription)

Mardi 23 Juillet

TIR À L'ARC / KIDS DANCE
de 14h30 à 17h00
Jardin de l'Europe

Mardi 30 Juillet

ATELIER CIRQUE / KIDS DANCE
de 14h30 à 16h30
Jardin de l'Europe

Mardi 06 Août

ATELIER CIRQUE / KIDS DANCE
de 14h30 à 16h30
Jardin de l'Europe

Mardi 13 Août

**PROJECTION CINÉ / KIDS
DANCE**
de 15h30 à 17h30
Médiathèque (sur inscription)

Mardi 20 Août

BLIND TEST / KIDS DANCE
de 15h30 à 17h30
Médiathèque (sur inscription)

JEUDI CONCERTS

Vendredi et Samedi 05 et 06 Juillet

FESTIVAL CHAROC
18h00 - Champ de Foire

Jeudi 11 Juillet

CARTOON MACHINE
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

Samedi 13 Juillet

NUIT DU FEU
à partir de 22h30
Quai Jules Poncet
Sous réserve de conditions
météorologiques favorables

LE BAL DES POMPIERS
de 19h00 à 03h00,
Casernes des pompiers

Jeudi 18 Juillet

BLACK VELVET
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

Jeudi 25 Juillet

GOLDEN FEVER
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

Jeudi 01 Août

**FÊTE DU PAIN ET DES
TRADITIONS**
de 10h à 18h,
Place de la cathédrale
et Jardin de l'Europe
Un grand repas traditionnel italien
se tiendra place de la cathédrale
pour conclure cette journée riche en
événements.

REPAS ET ANIMATIONS
A partir de 19h
Place de la Cathédrale.
Tarifs : Adulte 17€
12€ pour les moins de 12 ans,
Réservation auprès de l'office de
Tourisme au 04 79 83 51 51.

Jeudi 08 Août

FRENCH PALACE
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

Jeudi 22 Août

AMY BY ROMY
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

PATRIMOINE

**PROPOSITION VISITES
GUIDÉES 2024**

- Visite de la Cathédrale-Cloître et crypte
- Visite de la Ville
- Visite du Musée des costumes Arts et Traditions populaires
- Visite panoramique à Bonne Nouvelle
- Visite gourmande

Ces visites sont possibles toute l'année, sauf événements et cas particuliers

ETE 2024

**VISITE DE LA CATHÉDRALE-
CLOÎTRE ET CRYPTÉ**
10h30 - du 2 juillet au 9 aout
Départ : Point Zéro
Tarif et inscription auprès de l'OTI.

VISITE GOURMANDE
10h30 - 12 juillet / 19 juillet /
26 juillet / 9 aout
Départ : Point Zéro - Circuit en Ville
Billetterie : OTI
Prix : 8€ - Gratuit jusqu'à 12 ans

VISITE NOCTURNE
21h - 22h30
17 juillet / 24 juillet / 7 Aout
Circuit en ville
Départ : Cour OTI - Gratuite

MUSEE DES COSTUMES
Du lundi au vendredi : 14h-18h
du 1^{er} juillet au 22 septembre 2024
Exposition été 2024 :
« Dans les traces d'Hercule »
la traversée des Alpes Hier -
Aujourd'hui

Samedi 10 Août :

NUIT DES ETOILES

JAZZ EN VILLE

Vendredi 23 Août
CONCERT PINK TURTLE
20h30,
Place du Forum Saint-Antoine

Samedi 24 Août

CONCERT FABY MEDINA
20h30
Parvis du Théâtre Gérard Philipe

MARCHÉS DU TERROIR

Jeudi 18 Juillet et 22 Août
de 17h00 à 22h00,
Place du Forum Saint-Antoine
Animations, artisans locaux,
produits du terroir

80 ANS DE LA LIBÉRATION

du 24 août au 02 septembre
Vous avez rendez-vous avec
l'histoire ! Venez assister aux
cérémonies et festivités des 80 ans
de la Libération en Maurienne
Programme sur
saint-jean-de-maurienne.fr

URGENCES

15	SAMU
17	Police-secours
18	Pompiers

NUMÉROS PRATIQUES

114	Service aux malentendants
115	Accueil sans abris
119	Allô enfance maltraitée
39 19	SOS Violences aux femmes
39 77	Maltraitance aux personnes vulnérables
800 130 000	Informations Coronavirus
800 840 800	Sida Info Service
04 72 11 69 11	Centre anti-poison (Lyon)
04 79 59 92 77	Centre addictologie (St-Jean-de-Maurienne)
04 79 20 60 20	Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne, St-Jean-de-Maurienne

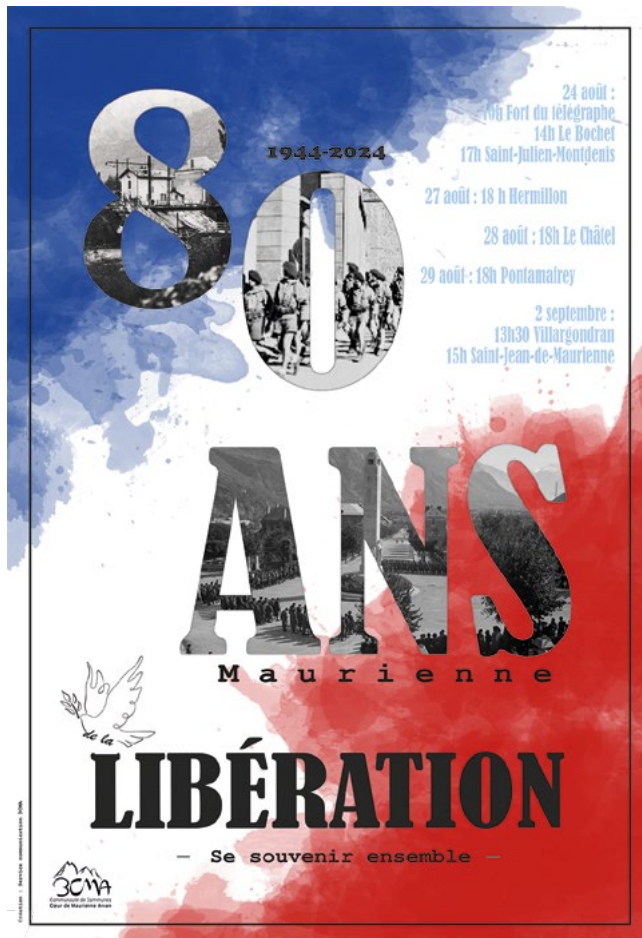
Maison Médicale de garde

81 rue du Docteur Grange
Lundi/Vendredi : 20h-24h
Samedi : 15h-18h et 20h-24h
Dimanche : 9h-12h / 15h-18h
et 20h-24h.

04 79 62 19 46 Ligue contre le Cancer
Point écoute : les lundis semaine impaire de
16h30 à 18h30 - 84 rue des écoles, St-Jean-de-
Maurienne

VOS SERVICES SUR SAINT-JEAN

04 79 05 20 20	Médiathèque
04 79 64 11 44	Mairie
04 79 64 48 21	Direction de l'Éducation, des Sports, de la Culture et de l'Animation
04 79 64 34 40	Centre Technique Municipal
04 79 64 02 11	SOREA dépannage 24h/24
04 79 64 07 44	Police Municipale
04 79 83 07 20	Communauté de Communes Coeur de Maurienne Arvan - 3CMA
04 79 59 56 20	France Services
04 79 83 51 51	Office de Tourisme Montagnicimes



St Jean
Maurienne

Regards sur Saint-Jean,
La gazette au fil des saisons N°10 Printemps été 2024

Adresse - Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, Hôtel de Ville, 73 300 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex. Directeur de publication - Philippe ROLLET. Rédactrice en chef - Chiraze MZATI. Comité de rédaction - Felicia AZZARITI, Gisèle DUVERNEY-PRET, Chiraze MZATI, Josiane VIGIER, Frederique ROULET Crédit photos : Josiane Vigier, Félícia Azzariti, Gisèle Duverney-Prêt, Freepix, photos Leger, SHAM, Ville de Saint-Jean-de-Maurienne, Antoine Gallo, département de la Savoie, Pierre Dompnier Conception : ColaCom Imprimeur : Imprimerie Salmom - imprimé en 4500 exemplaires Distributeur : La poste ISSN 2554-893X. Dépôt légal à parution - Novembre 2022

Nous tenons à remercier toutes les personnes
qui ont participé à la rédaction de ce magazine.

**Votre avis compte beaucoup, faites-nous
un retour sur le magazine à
communication@saintjeandemaurienne.fr**

Vous souhaitez être informés le plus rapidement possible
des actualités de Saint-Jean-de-Maurienne ?

Suivez-nous
sur nos réseaux !

